

DEMANDE de PROROGER jusqu'au 31 DECEMBRE 1953 le Marché passé entre la Ville de St-Denis et la Société Industrielle des Engrais.

Le Président donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 18 Août 1953

Madame,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner lecture de la lettre ci-jointe que m'adresse la Société Industrielle des Engrais.

Le Service de la Comptabilité de la Mairie questionné à ce sujet certifie exact le motif évoqué par cette Société.

La somme nécessaire au paiement du Marché figurant au Budget primitif de la Commune de l'exercice 1953 au chapitre IX art. III je ne vous envoie aucun inconvénient à ce que satisfaction soit donnée au requérant.

Je vous demande, Madame, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à proroger jusqu'au 31 Décembre 1953 le Marché passé entre la Ville de St-Denis (Particuliers et Bâtiments communaux) et la Société Industrielle des Engrais./.

*Vu et soumis à l'approbation
M. le Préfet
St Denis le 18.8.53
F. le Secrétaire Général
le chef de l'or^{on} délégué
signé: Gavarrin*

*Approuvé
St Denis le 11.8.53
le Préfet et par
délégation
le Secrétaire Général
signé: Petit*
Le Président de la D.S.P.
Signé: R. DE VILLECOURT.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 10 H.50'./.

Le Secrétaire,

Les Membres de la D.S.,

Le Président,

[Signature]

[Signature]
[Signature]
J. Payet



[Signature]
R. de Villecourt